

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240402_04
Référence Nomenclature n°7.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle Ressources et appuis fonctionnels

Service en charge : Finances & Prospective budgétaire

OBJET : Budget Ville – Compte de gestion - Année 2023

Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable public tel que présenté en annexe,

Vu les dispositions des articles L.1612-12 et L.2131-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée délibérante entend, débat et arrête le Compte de Gestion du Comptable qui est transmis à la collectivité,

Considérant que le vote de l'arrêté des Comptes de Gestion du Comptable Public doit intervenir préalablement au vote du Compte Administratif,

Considérant que les résultats de clôture de fonctionnement et d'investissement hors restes à réaliser du Compte de Gestion 2023 du Receveur Municipal concordent avec le Compte Administratif 2023 pour le Budget Ville de la Ville de Firminy.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les résultats de clôture de fonctionnement et d'investissement hors restes à réaliser du Compte de Gestion du Receveur Municipal pour l'année 2023 du budget Ville,
- Déclarer que le Compte de Gestion dressé par le Receveur Municipal pour l'exercice 2023, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserves de sa part,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant afin de prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

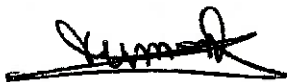
COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240402_04
Référence Nomenclature n°7.1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** les résultats de clôture de fonctionnement et d'investissement hors restes à réaliser du compte de gestion du Receveur Municipal pour l'année 2023 du budget Ville,
- **DECLARE** que le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal pour l'exercice 2023, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserves de sa part,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant afin de prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

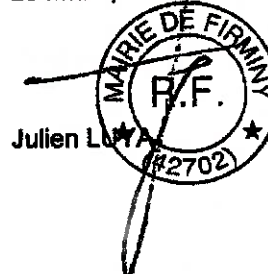
Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 02 avril 2024

Le Secrétaire de Séance,



Jean-Claude DUMOND

Le Maire,



Julien LUYA

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 02.04.24...
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAÏDI



Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 02 AVRIL 2024

Budget Ville – Compte de gestion - Année 2023

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 26 Mars 2024, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 02 Avril 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis (à partir de 19 h 01), Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18 h 30), M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 35), M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. VALLER Daniel, Mme BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie (jusqu'à 20 h 30), M. DUMOND Jean-Claude, M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

M. CELLE Denis (jusqu'à 19 h 01) à Mme MOUNIER Béatrice, Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 18 h 30) à Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18 h 35) à M. LEVET Vincent, M. TABELLION Patrick à Mme MAISONNEUVE Marie, Mme ROCHE PINEL Arlette à Mme CAMOSSO Jacqueline, Mme FILLOUX Tiffanie (à partir de 20 h 30) à Mme Laëtitia GUILLOT, Mme PORTAILLER Chantal à M. MADO Patrick.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUMOND Jean-Claude

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	29
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

